



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 AVRIL 2012



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 10 avril 2012, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Claude CANO à Alain CACALY – Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE à Andrée LIGONNET – Jean-Paul MOREL à David CICALA – Isella DE MARCO à Sophie BAUDOUIN – Rahma KHADRAOUI à Christophe CASADEI – Fabienne ALPHONSINE à Thierry VACHON – Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY – Florentine MASSE à Nicole MAUCLAIR – Grégory COIN à Brigitte PIGEYRE – Véronique SORIANO à Grégory ESTREMS – Isabelle BALLEST à Stéphane JEANNET

Absents : Bénédicte KREBS – Franck FERRANTE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Claude BERENGUER a été désigné

**DELIB 2012.04.16 19**

**OBJET : Convention cadre signée avec le CNFPT relative à des actions de formation avec participation financière de la collectivité**

Monsieur le Maire rappelle que des conventions cadres de partenariat lient le CNFPT et les collectivités pour permettre le financement des actions de formations individuelles ou collectives qui ne sont pas couvertes par la cotisation. Ces conventions n'engagent pas la collectivité mais précisent le cadre d'une éventuelle commande.

Par délibération en date du 10 mai 1999, renouvelé par délibération du 21 janvier 2008, la commune a passé une convention cadre avec la délégation Rhône-Alpes Grenoble du CNFPT.

Il est proposé de signer une nouvelle convention pour une durée d'un an renouvelable jusqu'au 31 mars 2015.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE la passation d'une convention cadre de partenariat avec la délégation Grenoble du CNFPT jusqu'au 31 mars 2015**
- **AUTORISE le Maire à signer ladite convention et l'ensemble des documents se rattachant à ce dossier**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 17 avril 2012.

Publication le 17 avril 2012.

Le Maire  
  
Michel BACCONNIER